

Communiqué de Presse

Amundi et Victory Capital signent un accord définitif pour devenir des partenaires stratégiques

Paris, le 9 juillet 2024 - Amundi annonce avoir signé un accord définitif avec Victory Capital concernant leur opération annoncée précédemment.

L'accord est conforme au protocole d'accord annoncé le 16 avril 2024¹:

- Amundi US sera fusionné avec Victory Capital ;
- Amundi deviendra un actionnaire stratégique de Victory Capital avec une participation économique de 26,1 % dans Victory Capital ;
- Des accords de distribution et de services d'une durée de 15 ans, qui entreront en vigueur au moment de la réalisation effective de l'opération, ont été mis en place.

Dans le cadre de ces accords de distribution et de services, Amundi distribuera les solutions d'investissement de gestion active de Victory Capital auprès de sa base de clientèle non américaine. Par ailleurs, Amundi deviendra le fournisseur, pour Victory Capital aux Etats-Unis, de solutions d'investissement gérées hors des Etats-Unis.

Valérie Baudson, Directrice Générale d'Amundi, a commenté : « *Cette opération permettra à Amundi de renforcer sa présence aux États-Unis via une plateforme d'investissement et de distribution américaine plus importante. Elle permettra également à Amundi de proposer à ses clients dans le monde entier une gamme plus large de solutions d'investissement américaines performantes. Grâce à cette opération, Amundi deviendra un actionnaire stratégique d'une société de gestion d'actifs américaine avec un excellent historique de croissance. Il s'agit d'un projet attractif pour nos clients et nos employés. C'est également une opération créatrice de valeur pour nos actionnaires.* »

Amundi anticipe que cette opération, qui n'inclut aucun paiement en numéraire, engendra une augmentation significative de la contribution des activités US à ses résultats, avec une accréation modérée du résultat net et du bénéfice par action (BPA) ajustés d'Amundi.

La réalisation effective de l'opération sera soumise aux conditions usuelles², et la transaction devrait être finalisée à la fin du 4^{ème} trimestre 2024 ou début 2025.

Dans le cadre de cette opération, Ardea Partners agit en tant que conseil financier et Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP et Dechert LLP en tant que conseils juridiques auprès d'Amundi.

¹ Voir le communiqué de presse et la présentation du 16 avril 2024, disponibles à l'adresse suivante : <https://about.amundi.com/>.

² Dont l'obtention des autorisations réglementaires, de l'accord des clients, et de l'accord des actionnaires de Victory Capital pour l'émission d'actions par Victory Capital.

Contacts Presse:**Natacha Andermahr**

Tél. +33 1 76 37 86 05

natacha.andermahr@amundi.com**Corentin Henry**

Tél. +33 1 76 32 26 96

corentin.henry@amundi.com**Contacts Investisseurs:****Cyril Meilland, CFA**

Tél. +33 1 76 32 62 67

cyril.meilland@amundi.com**Thomas Lapeyre**

Tél. +33 1 76 33 70 54

thomas.lapeyre@amundi.com**Annabelle Wiriath**

Tél. +33 1 76 32 43 92

annabelle.wiriath@amundi.com**Forward-looking statements**

Le présent communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives, au sens de la réglementation applicable aux valeurs mobilières aux Etats-Unis et en dehors des Etats-Unis. Ces déclarations prospectives peuvent contenir, notamment, à titre indicatif, toute déclaration précédée, suivie ou comprenant des termes tels que « avoir pour objectif de », « croire », « s'attendre à », « viser », « avoir l'intention de », « pourrait », « anticipe », « prévoit », « budgète », « continue », « estime », « futur », « objectif », « perspectives », « plan », « potentiel », « prédit », « projette », « sera », « peut avoir », « probablement », « devrait », ou « pourrait » ou tout autre terme ou expression ayant un sens similaire ou exprimant une tournure négative de ces termes ou expressions. Ces déclarations prospectives peuvent contenir notamment, à titre indicatif, des déclarations concernant l'opération envisagée ou des perspectives concernant les activités futures ou la performance financière de Victory Capital ou d'Amundi. De par leur nature, de telles déclarations prospectives comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs importants que Victory Capital et Amundi sont incapables de prévoir ou de contrôler. De tels facteurs pourraient occasionner une différence substantielle entre les résultats, performances et projets effectivement réalisés par Victory Capital et Amundi et les résultats, performances et projets exprimés ou suggérés par de telles déclarations prospectives.

Bien qu'il ne soit pas possible d'identifier tous ces risques et facteurs, ces derniers comprennent notamment les suivants : les risques que les conditions de réalisation ne soient pas remplies et que l'opération ne soit pas réalisée dans les délais prévus, voire qu'elle ne soit pas réalisée du tout ; les risques liés aux avantages attendus ou à l'impact sur les activités respectives de Victory Capital et d'Amundi de l'opération proposée, y compris la capacité à réaliser les synergies attendues ; et d'autres risques et facteurs liés aux activités respectives de Victory Capital et d'Amundi contenus dans leurs documents publics respectifs. Ces facteurs peuvent inclure l'évolution de la situation économique et commerciale, de la réglementation et les facteurs de risques décrits dans le Document d'Enregistrement Universel d'Amundi (section 5.2) enregistré auprès de l'AMF sous le numéro D.23-0257 le 7 avril 2023.

Informations Complémentaires Importantes et Où Les Trouver

Le présent communiqué est publié dans le cadre du projet d'acquisition d'Amundi Holdings US, Inc. (« **Amundi US** ») par Victory Capital. Dans le cadre de l'opération envisagée, Victory Capital a l'intention de déposer une circulaire de sollicitation de procurations ainsi que d'autres documents relatifs à l'opération auprès de la SEC. La version définitive de la circulaire de sollicitation de procurations (si et quand elle sera disponible) sera envoyée aux actionnaires de Victory Capital.

LES INVESTISSEURS ET LES DÉTENTEURS DE TITRES SONT INVITÉS À LIRE ATTENTIVEMENT ET DANS LEUR INTÉGRALITÉ LA CIRCULAIRE DE SOLLICITATION DE PROCURATIONS (Y COMPRIS TOUT AMENDEMENT OU SUPPLÉMENT À CELLE-CI)

AINSI QUE TOUT AUTRE DOCUMENT PERTINENT QUI EST OU SERA DÉPOSÉ AUPRÈS DE LA SEC, DÈS QU'ILS SERONT DISPONIBLES, DANS LA MESURE OÙ ILS CONTIENDRONT DES INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LES OPÉRATIONS VISÉES PAR L'ACCORD D'APPORT ET SUR DES SUJETS CONNEXES.

Les investisseurs et les détenteurs de titres peuvent obtenir des copies gratuites de la circulaire de sollicitation de procurations (lorsqu'elle sera disponible) et des autres documents qui sont ou seront déposés auprès de la SEC par Victory Capital sur le site internet de la SEC www.sec.gov ou dans la section *Investor Relations* du site internet de Victory Capital <https://ir.vcm.com>.

Participants à la Sollicitation

Amundi et certains de ses administrateurs, dirigeants et autres employés peuvent être considérés comme des « participants » à la sollicitation de procurations auprès des actionnaires de Victory Capital dans le cadre de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra pour examiner et voter l'approbation de l'émission d'actions au titre de l'acquisition proposée d'Amundi US par Victory Capital. Des informations supplémentaires concernant l'identité des participants et leurs intérêts directs et indirects respectifs dans l'opération, par la détention de titres ou autre, seront présentées dans la circulaire de sollicitation de procurations et dans les autres documents qui seront déposés auprès de la SEC dans le cadre de l'opération (s'ils sont disponibles et lorsqu'ils le seront). Les investisseurs et les détenteurs de titres peuvent obtenir des copies gratuites de ces documents en utilisant les sources indiquées ci-dessus.

A propos d'Amundi

Premier gérant d'actifs européen parmi les 10 premiers acteurs mondiaux¹, Amundi propose à ses 100 millions de clients - particuliers, institutionnels et entreprises - une gamme complète de solutions d'épargne et d'investissement en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels. Cette offre est enrichie de services et d'outils technologiques qui permettent de couvrir toute la chaîne de valeur de l'épargne. Filiale du groupe Crédit Agricole, Amundi est cotée en Bourse et gère aujourd'hui plus de 2 100 milliards d'euros d'encours².

Ses six plateformes de gestion internationales³, sa capacité de recherche financière et extra-financière, ainsi que son engagement de longue date dans l'investissement responsable en font un acteur de référence dans le paysage de la gestion d'actifs.

Les clients d'Amundi bénéficient de l'expertise et des conseils de 5 500 professionnels dans 35 pays.

Amundi, un partenaire de confiance qui agit chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société.

www.amundi.com



¹ Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2023 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2022

² Données Amundi au 31/03/2024

³ Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo